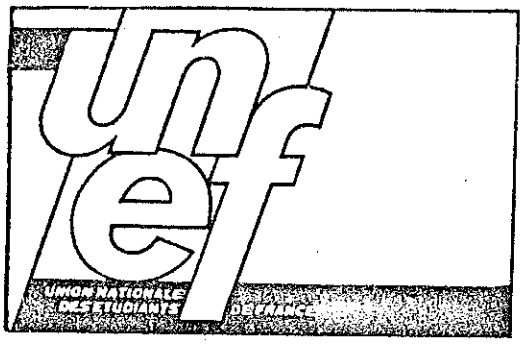

Remboursez !

Nice
13/oct/86

Comme nous avons pu le constater, tout a augmenté :

- 50 % d'augmentation des droits d'inscription
  (400 % depuis 1981)
- 40 % d'augmentation de la sécurité sociale

En bref, un chèque lourd de plus de 2 000 F.

Alors que nous avions contraints le Ministère à libérer les droits d'inscription, l'Université de Nice, en pleine illégalité, accroît la sélection sociale et ouvre ses portes au désengagement de l'Etat dans nos formations.

Nous exigeons le remboursement immédiat des augmentations illégales et exigeons de même que le Conseil d'Université demande des crédits supplémentaires au Ministère pour améliorer nos conditions de vie et d'études.

PETITION

NOM	UER	SIGNATURE	JE VERSE